

N° 178

Trimestriel – Quarante-cinquième année

Troisième trimestre 2025

Bureau de dépôt : 1300 Wavre Mass Post

N° d'agrégation : P 705132



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

LE BULLETIN DES RETRAITÉS

DU PERSONNEL DES SERVICES ET ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT GÉRÉS PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
ET LA COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE



www.aprafs.be



Facebook

Éditeur responsable : Guy SEVERS, rue de Huleu, 53 – 1460 Ittre

SOMMAIRE

Appel à collaboration pour la réalisation du Bulletin	Guy SEVERS	2
À vos agendas – Nos prochaines activités		3
Excursions – Voyages – Visites culturelles :		
▪ Visite culturelle du 17 octobre 2025 : Waterloo	Pierre ERCOLINI	3
○ Bulletin d'inscription		18
▪ Comptes-rendus de nos visites culturelles :		
○ Chapelle musicale Reine Elisabeth, le 17 avril 2025.....	Pierre ERCOLINI	4
○ Escapade aux Trois Frontières, le 5 juin 2025	Pierre ERCOLINI	7
○ Mons et son patrimoine remarquable, le 2 juillet 2025	Pierre ERCOLINI	9
Un membre à l'honneur : l'École de la Vie Marcel FISENNE	Pierre ERCOLINI	11
Jeu – Concours : résultat	Conseil d'administration.....	12
Les TIC – Les arnaques, on en parle ? Le Vishing	Rita MIDAVAIN	13
Suis-je en règle de cotisation ?	Conseil d'administration	15
Petites annonces	Guy SEVERS	15
Le coin du lecteur :		
▪ « Les Irresponsables – Qui a porté Hitler au pouvoir ? »	Alain VAN STYVENDAEL	16
Le coin du poète :		
▪ « À mon fils, avec tout mon amour »	Claude VAN MALDER	17
In Memoriam	Michel TABURIAUX	18
Composition du Bureau de l'APRAFS		19
Affiliations et réaffiliations		19
Tarification des insertions publicitaires		19
Calendrier scolaire 2025 – 2026		20
Annonces publicitaires :		
▪ Médecins sans frontières		12
▪ Cap 48		14
▪ Les Beaux Spectacles français		20

APPEL À COLLABORATION POUR L'ÉDITION DU BULLETIN

Je vous dois des excuses pour le retard avec lequel le présent Bulletin vous est arrivé ...

En fait, son édition est une opération chronophage et je n'ai pu dégager au moment opportun le temps voulu (environ une semaine) pour l'effectuer.

Ce constat m'amène à réaliser que le moment est venu de rechercher un peu d'aide ... Voilà, en effet, bientôt 10 ans que j'ai accepté de m'occuper de notre revue et que je consacre donc environ un mois par an à effectuer de la mise en page, mais aussi à surfer à la recherche d'informations et d'illustrations libres de droits, voire aussi à rédiger ou enrichir l'un ou l'autre article.

Si vous pensez pouvoir m'aider et êtes disposée ou disposé à le faire, merci déjà de me le faire savoir ...

Guy SEVERS
guy.severs@gmail.com

Waterloo, évitable ou inévitable défaite de Napoléon !

Il reste quelques places ...

L'APRAFS vous invite à vous plonger au cœur de la bataille grâce à la visite du mémorial 1815, et du Dernier Quartier Général de l'Empereur à Vieux-Genappe.



Programme : (détails : cf. Bulletin n° 177 – Juin25)

- 10h00 Rendez-vous route du Lion 315, 1410 Waterloo.
Visite guidée du **Mémorial 1815** et de la **rotonde du Panorama de la bataille de Waterloo**, puis, au choix, de la **Butte du Lion** ou de la **Ferme de Hougoumont** située à 1,2 km.
- ± 12h30 restaurant «**Maximus Waterloo**», route du Lion, 367 à proximité du Mémorial 1815.
Menu : Apéritif – Entrée – Plat – Dessert. Boissons incluses dans le prix : cava ou apéritif sans alcool + ¼ L d'eau + ¼ L de vin ou 3 pils ou 3 softs + café.
- Après le déjeuner, visite – avec audio-guide – du « **Dernier Quartier Général de l'Empereur** » (chaussée de Bruxelles, 66, 1472 Vieux-Genappe).

Prix : 80 € (+ 8 € pour les non-affiliés, ni conjoints ou enfants d'un membre) incluant ...

- La visite guidée du musée, la Butte du Lion, le Panorama de la bataille et la ferme de Hougoumont.
- Le déjeuner au restaurant le Maximus à Waterloo.
- La visite (avec audio-guide) du « Dernier Quartier Général de l'Empereur ».

Inscriptions et paiements :

Le paiement est à effectuer avant **le 10 octobre 2025** sur le compte BE61 0689 4782 4817 APRAFS, rue Fief de Rognon, 13 à 1400 Nivelles. En cas de désistement signalé après cette date, aucun remboursement ne pourra être effectué eu égard à nos engagements.

Formulaire d'inscription en page 18.

Au plaisir de vous compter parmi les participants à cette activité.

Pierre ERCOLINI – Président et organisateur

À VOS AGENDAS – NOS PROCHAINES ACTIVITÉS ...

- Jeudi 25 – Dimanche 28/09 : Voyage résidentiel en **Champagne-Ardenne** (complet).
- Vendredi 17/10 : **Waterloo**, l'évitable ou inévitable défaite (cf. supra).

Et, en préparation pour 2026 (davantage d'informations dans le Bulletin de décembre) ...

- Mercredi 25/02 : Morlanwelz : visite de l'exposition « **Marie de Hongrie** » au Musée de Mariemont + La Louvière : visite de « **Keramis** » dédié à la faïencerie Royal Boch.
- Jeudi 19/03 – Nivelles : **AG** + conférence « **Franc-maçonnerie** » de **Jacques BREDDEL**.
- Un samedi de mars : **activité musicale d'hiver** à l'A.R. Marchienne-au-Pont.
- Avril (date à déterminer) : **Chapelle musicale Reine Elisabeth**.
- Jeudi 07/05 : **Dinant** (citadelle, croisière sur la Meuse, musée A. Sax, téléphérique).
- **Mardi 02 – Jeudi 04/06¹ : 3 jours au Luxembourg** (Luxembourg, Orval, Montmédy, ...)
- Lundi 07/07 : **Huy** (collégiale + téléphérique et citadelle), + éventuellement Amay ...

¹ Cette activité aura lieu en juin 2026 et non en juillet comme annoncé par erreur dans la version imprimée du Bulletin n° 178.

La Chapelle musicale Reine Elisabeth, pépite belge d'une aspiration internationale pour l'excellence musicale

Le 17 avril 2025, une quarantaine de membres de l'APRAFS se sont retrouvés à Waterloo sur le parking de la Chapelle musicale Reine Elisabeth sous un ciel de plomb. Nous fûmes accueillis par nos deux guides qui nous expliquèrent l'histoire, l'architecture, la décoration mais aussi et surtout la philosophie de cette école privée cultivant au quotidien l'excellence musicale. Nous allons pénétrer dans le quotidien de virtuoses en devenir et sur les stratégies développées pour les pousser au sommet de leur art.

Éléments historiques

La Chapelle Musicale Reine Elisabeth est indissociable de la Reine ELISABETH et du violoniste et compositeur Eugène YSAÏE. Ce dernier confie à la souveraine son rêve d'un concours favorisant l'émulation. Sur son idée, elle créera le « Concours YSAÏE » en 1937, devenu en 1951 « Concours musical international Reine Elisabeth de Belgique ». Dès sa fondation, sa mission a été d'accueillir et d'héberger de jeunes talents en leur proposant un environnement de travail adéquat, sorte de « Villa Médicis » contemporaine. Grâce à l'appui du Baron Paul DE LAUNOIT, le projet devint très vite une réalité. L'architecte Ivan RENCHON érige à Argenteuil un édifice de style moderniste, s'apparentant à un paquebot transatlantique. Celui-ci est inauguré en juillet 1939. On y découvre notamment un studio de concert et de répétition, une salle à manger, des bureaux et 8 studios insonorisés pour 8 jeunes musiciens belges. Chaque logement compte deux pièces : un studio de travail avec piano ainsi qu'une chambre avec salle de bain. La décoration intérieure est conçue en lien avec les Ateliers DE COENE de Courtrai. La salle à manger notamment, possède encore ce mobilier, ainsi que des luminaires de la firme parisienne PERZEL.

Au début de la Seconde guerre mondiale, les activités sont arrêtées. Occupé peu de temps par des officiers allemands, le bâtiment retrouve sa mission originelle dès octobre 1940. Ses résidents terminent leur formation en 1943. La Chapelle arrête alors ses activités jusqu'en 1951. En 1954, la Chapelle est dotée d'une annexe – dessinée par Jules RENCHON, fils d'Ivan et aujourd'hui détruite – afin d'accueillir les finalistes du Concours Reine Elisabeth.

Je m'en voudrais de ne pas évoquer la chambre et le bureau de la reine d'où elle surveillait, les après-midis, les activités de la Chapelle Musicale. Le piano, cadeau du roi Albert pour leur 10^e anniversaire de mariage, en 1911, occupe une partie de l'espace. Ce Steinway a connu la guerre : en 1914, le roi et la reine demandent à Eugène YSAÏE de jouer devant les soldats sur le front de l'Yser. Quand la reine terminait son travail, elle se retirait dans la « chambre de la reine » (qui n'a jamais été sa chambre, mais son dressing), s'y changeait, se montrait à la mezzanine, et le concert commençait. »

De 1987 à 1992, les bâtiments sont restaurés, puis l'ensemble du site est classé en 1994.

La Chapelle Musicale

Pour mieux comprendre la magie et l'aura de ces lieux, nous avons interrogé fictivement son CEO Grégor CHAPELLE, co-directeur de la Chapelle musicale.

Par quel hasard êtes-vous devenu directeur de cette institution ?

« Licencié en droit de l'U.C.L., après une maîtrise en affaires publiques à la Harvard Kennedy School, avocat au barreau de Bruxelles, j'ai été désigné en 2011 directeur général d'Actiris. Où je suis resté 10 ans avant de passer à l'ASBL Kick Belgium, accélérateur de transition écologique. En octobre 2023, un chasseur de têtes me suggère de co-diriger la Chapelle Musicale, en partenariat avec la directrice artistique, Anne-Lise PAROTTE.

Après un processus de sélection de 6 mois, j'ai été choisi par un comité présidé par Yvan DE LAUNOIT, président de la société anonyme de la Chapelle Musicale et vice-président du Concours Reine Elisabeth sur la base d'un projet musical et sociétal autour de « la beauté décrochée » : faire de la Chapelle Musicale l'un des trois meilleurs collèges musicaux de la planète, au service d'une transformation du monde. »

Pour vous, la musique porte en elle trois bienfaits : du lien, de la résilience et de la paix. Comment ces cadeaux de la musique s'articulent-ils avec la Chapelle musicale ?

« Eugène YSAÏE interrogeait ses élèves en ces termes : « Vos études se bornent-elles à la musique ? Un artiste doit élargir ses horizons ». Dans cet ordre d'idées, je prône « l'expérience MuCH » (pour MusicCHapel). Nos artistes en résidence doivent féconder leur sensibilité artistique dans ce lieu magnifique et sous-utilisé, avec la littérature, la danse, l'art contemporain, etc.

Quelles sont les sources de financement qui ont permis à cette institution d'atteindre la notoriété dont elle jouit actuellement ?

« Actuellement, la Chapelle Musicale fonctionne grâce à un budget de 4 millions d'euros dont 15 % de fonds publics provenant de BELSPO, de la Loterie nationale, de la Fédération Wallonie-Bruxelles, du Brabant wallon et de la Commune de Waterloo.

Le solde (85%) provient essentiellement de fonds privés : entreprises, fondations et mécènes (Amis, Patrons et Parrains), essentiellement belges ou étrangers habitant en Belgique. Les Amis ont accès aux 80 concerts de la série Laboratory et profitent de réductions sur les autres séries. Les Patrons, pour 2 000 euros par an et deux personnes, accèdent à toute la saison. Les Parrains, pour 15 000 euros par an (particuliers) ou 25 000 euros (entreprises), ont le droit de convier jusqu'à 240 personnes à un concert. Ces Parrains (une quarantaine d'entreprises et de particuliers) accompagnent un artiste trois ans. Enfin, des entreprises ou particuliers peuvent réserver la chapelle sans appartenir à l'une de ces catégories. Les autres recettes proviennent de la billetterie et de dons, legs ou initiatives caritatives. »

Vous avez succédé à Bernard DE LAUNOIT. Selon vous, quelle a été sa principale réalisation au sein de cette institution ?

« Conscient de la diminution progressive du financement public de la culture, Bernard DE LAUNOIT a décidé d'agrandir les locaux existants. Dès 2010, il a monté un plan financier afin d'ériger une aile qui porte son nom. Inaugurée le 27 janvier 2015, elle a coûté 10 millions d'euros provenant d'un partenariat public (20 %) – privé (80 %). On a ainsi pu accueillir 120 artistes, près de trente professeurs comme Gary HOFFMAN et Augustin DUMAY, 30 nationalités représentées. La portée qui orne la façade vitrée n'est autre que la partition stylisée d'Harmonie du soir d'Eugène YSAÏE. L'Aile DE LAUNOIT double la superficie à 3.500 m² en complétant l'infrastructure par 20 studios de logement supplémentaires, un grand studio de musique présentant à la fois un lieu de répétition, de concert mais aussi un véritable studio d'enregistrement, 2 studios de musique à disposition des professeurs et musiciens, résidents ou en concert ainsi qu'un Artists Village (restaurant, cuisine, espace lounge et de détente). Ce triangle, infrastructure, grands maîtres et concerts, confère une posture internationale de la Chapelle. »

Quelle est votre stratégie en matière d'organisation de concerts réputés tant en Belgique qu'à l'étranger ?

« Notre force est de pouvoir disposer d'artistes de haut niveau susceptibles d'être mobilisés très rapidement. En revanche, les grandes salles de concert doivent tout programmer d'un à trois ans à l'avance. Sur 300 concerts annuels, la saison en compte une centaine, 140 sont des événements privés dans le cadre du mécénat et du sponsoring. À ceux-ci s'ajoutent une cinquantaine d'autres, commandités par des institutions en lien avec des prisons, des centres pour enfants malades, des CPAS, des maisons pour personnes âgées, favorisant la mixité sociale au travers d'activités musicales de haut niveau et permettant aux artistes en résidence de s'adonner à leur art devant des publics différents. »

Quelles sont les lignes de force du projet pédagogique de la Charte de la Chapelle Musicale ?

« La formation de chaque musicien est élaborée sur mesure et selon six axes :

1. La formation sous forme de compagnonnage avec les maîtres en résidence.

La présence des maîtres, poursuivant une carrière professionnelle d'une grande intensité dans le monde musical, constitue la pierre angulaire du projet pédagogique.

2. L'insertion professionnelle.

La Chapelle Musicale offre l'opportunité aux artistes en résidence de se produire sur scène à travers un programme complet de concerts et récitals en collaboration avec divers orchestres, festivals et salles de concert, ainsi que grâce à ses productions et co-productions.

3. La promotion des jeunes artistes en résidence.

La Chapelle Musicale soutient les artistes dans les premiers stades de leur carrière et les aide à se faire un nom.

4. Le développement personnel.

La Chapelle Musicale veut prendre en compte la personnalité artistique de chaque artiste, tout en les accompagnant dans leur développement personnel, aussi bien mental que physique.

5. L'infrastructure.

L'ensemble de ce travail se fait dans un espace et un environnement permettant à la fois la concentration, le travail, la méditation, la convivialité et l'échange.

6. Les projets communautaires.

Ce sont les rencontres avec des catégories de publics qui n'ont pas un accès immédiat à la musique (hospitalisés, personnes en grande difficulté, migrants, handicapés, prisonniers et gardiens de prison, ...).

Actuellement, nous hébergeons 78 jeunes artistes en résidence, au total 100 à 120 artistes de niveau international, neuf maîtres en résidence deux semaines par mois, et neuf maîtres invités de niveau international, plus une trentaine de professeurs associés, soit une cinquantaine de membres du corps professoral pour six sections (violon, violoncelle, piano, alto, musique de chambre et chant), et 25 studios. Vous pouvez croiser des artistes de renommée internationale comme Augustin DUMAY (violon), Gary HOFFMAN (violoncelle), Louis LORTIE (piano), Miguel DA SILVA (alto), le QUATUOR ARTEMIS (musique de chambre) ou encore José VAN DAMME (chant).

À l'horizon 2027-2028, un nouveau bâtiment dénommé « Atelier Symphonique et Lyrique Bernard DE LAUNOIT » permettra une diversification encore plus grande des projets artistiques incluant un grand orchestre symphonique. »



Le concert et la découverte du futur gagnant du Concours Reine Elisabeth

Après la visite, nous avons eu le plaisir d'assister à un concert de type « *MuCH Surprise !* » en deux parties qui remporta un vif succès auprès de nos membres :

- Violon et piano d'une part, avec Adam SUSKA (violon) ; accompagné par Christia HUDZIY (piano), qui ont interprété Henryk WIENIAWSKI, Eugène YSAÏE et Edvard GRIEG.
- Un duo de pianistes fabuleux ensuite : le jeune Nikola MEEUWSEN, qui allait remporter quelques semaines plus tard le Concours Reine Elisabeth, accompagné par son maître de musique, Jean-Claude VANDEN EYNDEN, bien connu du public belge et troisième prix du même concours ... en 1964. Ils nous ont interprété le Concerto n° 9 de Mozart.

Le « Chapel Restaurant »

C'est baignés par ces accords plus mélodieux les uns que les autres que nous nous sommes retrouvés au « Chapel Restaurant » pour un repas de qualité tant par ses plats que par le service. Nous avons ensuite, heureux et les yeux pleins d'étoiles, quitté ce fleuron de la culture de notre pays. Un grand merci à Janine COLINET pour la parfaite organisation de cette journée.

N.B. : Janine n'ayant pu accepter toutes les inscriptions reçues, celles-ci ont été consignées sur une liste d'attente pour une activité similaire l'année prochaine.

Pierre ERCOLINI – Président

Escapade aux Trois Frontières



Par un temps gris, une trentaine de membres de notre association se sont retrouvés sur le parking du musée « Vieille Montagne » à La Calamine (Province de Liège) afin d'y rencontrer la guide chargée de nous piloter au travers de ces lieux chargés d'histoire.

Ce musée retrace l'histoire de l'exploitation du zinc dans la région. Il est installé dans l'ancien siège de direction de la « **Société Anonyme des Mines et Fonderies de Zinc de la Vieille Montagne** » auquel est venu s'accoler en 1910 un bâtiment servant de centre administratif. Sa façade en pierre calcaire locale d'apparence sobre mais soignée traduit l'importance de cette entreprise. L'intérieur d'époque Art Nouveau a conservé une partie de son authenticité grâce à des boiseries d'origine, un escalier inondé de lumière, des plafonds hauts permettant de vivre l'histoire du zinc dans un lieu où elle a réellement pris forme.

La visite débuta par une introduction historique sur la région afin de découvrir l'histoire industrielle de cette contrée, de mieux comprendre les techniques d'extraction et de traitement du zinc tout en se familiarisant avec les enjeux sociaux, économiques et géopolitiques liés à cette activité.

Durant la visite, notre guide s'attacha plus particulièrement à nous sensibiliser au développement de la société d'exploitation « Vieille Montagne » en lien avec l'importance croissante du zinc et à l'histoire de ce bijou géopolitique méconnu qu'est le territoire de **Moresnet neutre**.

Une maquette interactive et des documents d'archives authentiques nous ont permis de mieux nous immerger dans l'environnement de l'époque.

Vers midi, nous avons repris nos véhicules et nous nous sommes dirigés vers les trois Frontières à **Vaals** (Pays-Bas) où nous avons déjeuné au restaurant « **WT Wilhelminatoren** ».

Après le repas, nous sommes montés soit en ascenseur soit à pied dans la **Tour Wilhelmina** jouxtant le restaurant. Du haut de ses 35 mètres, la tour offre une vue spectaculaire sur les Pays-Bas, la Belgique et l'Allemagne. C'est l'un des rares endroits en Europe où il est possible de contempler trois nations d'un seul regard !





Nous nous sommes ensuite rendus au **site des 3 Frontières**, point culminant des Pays-Bas (322,50 mètres), situé à quelques centaines de mètres du restaurant. Ce site offre également un réseau de promenades balisées, des vues exceptionnelles sur les paysages enchanteurs depuis la **Tour panoramique Baudouin** (50 m) et les mystères du plus grand labyrinthe des Pays-Bas. Il est à noter que le monument présentant trois bornes est purement symbolique car il est situé en territoire néerlandais. Le vrai point de rencontre des

trois pays se trouve à la borne 193 (près de la tour), marquée des trois lettres B, D et NL.



Après cette incursion aux Pays-Bas, nous nous sommes retrouvés au **cimetière américain de « Henri-Chapelle » à Hombourg**. Créé en septembre 1944 par l'armée américaine, ce lieu de repos de 23 hectares abrite les dépouilles de 7 987 soldats américains et de 450 soldats disparus durant la bataille des Ardennes mais aussi pendant l'avancée de la Première Armée au nord de la France, en Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne. Ce site accordé à perpétuité aux États-Unis par la Belgique est géré par



« **l'American Battle Monuments Commission (ABMC)** ». Au cœur de la salle des visiteurs, de vastes cartes murales, une vidéo interactive et de la documentation expliquent les offensives menées par les alliés au cours de la reconquête de l'Europe. En face du mémorial, de l'autre côté de la route, est installée une esplanade avec un splendide point de vue sur le Pays de Herve.

C'est à la **ferme du « Vieux Moulin » à Herve** que nous avons terminé notre périple. Elle abrite un musée dédié à la fabrication du fromage de Herve qui comprend : la visite des ateliers de fabrication et d'affinage, la présentation de l'ancien matériel, la projection d'un film documentaire sur la fabrication des fromages et une dégustation des produits maison. Nous avons découvert notamment « l'air du temps » (Herve doux bio), « le Prihel du Vieux Moulin » moulé à la louche, « le Pavé du



Moulin » (tomme douce nature, aux orties, à la pempa ou à l'ail), « le Crémeux du Vieux Moulin » (brie belge nature, à la truffe, au poivre ou aux fines herbes), « le gouda maison » ou « le Palet » (Herve doux parfumé à la bière). N'oublions pas que le fromage de Herve est le seul fromage belge à bénéficier d'une Appellation d'Origine Protégée (AOP).

Avant de repartir, bon nombre de participants se laissèrent tenter par la promotion du moment à savoir plusieurs fromages au choix pour un prix très attractif et emballés sous vide pour éviter de trop fortes exhalaisons fromagères.

Merci à Edmond DEBOUNY et son épouse pour la parfaite organisation de cette journée riche en découvertes multiples à la fois culturelles, patriotiques et gastronomiques.

Pierre ERCOLINI – Président

Photos : E. DEBOUNY et M. GASPAR

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE MORESNET NEUTRE ...

- Cette région était une zone tampon entre la Belgique, les Pays-Bas et le royaume de Prusse (future Allemagne). Après la chute de Napoléon, le **Congrès de Vienne** (1815) redessine la carte de l'Europe. Lors des négociations, la Prusse et les Pays-Bas ne parviennent pas à s'entendre à propos d'un gisement de zinc très convoité à **La Calamine (Kelmis)**. Ces deux états s'accorderont sur le fait de créer, par le **Traité d'Aix-la-Chapelle dit « Traité des Limites »** (1816), un territoire neutre (3,44 km²) administré conjointement, une solution provisoire qui durera 103 ans !
- Celui-ci sera administré par deux commissaires (Prusse puis Allemagne et Pays-Bas puis Belgique). En cas de désaccord, le Code civil napoléonien restait en vigueur. La population passa de 256 habitants en 1816 à 4 668 habitants en 1914. Lors de la Première Guerre mondiale, l'empire allemand annexe Moresnet en 1915. Le **Traité de Versailles** (1919) mit fin à son statut original et ce territoire fut rattaché à la Belgique.
- Ce minuscule triangle de terre était un paradis pour les amateurs de schnaps avec 70 cafés pour moins de 3 500 habitants. La distillation était autorisée pour usage personnel mais la production dépassait largement les besoins. Résultat : une contrebande des plus actives !
- **Wilhelm MOLLY** (1838-1919), médecin en chef de la Société « La Vieille Montagne », a proposé de transformer Moresnet neutre en un état indépendant avec sa propre monnaie, ses propres timbres et sa propre langue (Esperanto). Ce projet s'appelait **Amikejo** (lieu d'amitié) et possédait un hymne (**Amikejo Marsch**). Il restera à l'état d'utopie.

Pour plus de détails, voir l'article de Edmond DEBOUNY publié dans notre Bulletin n° 159 (décembre 2020), téléchargeable sur www.aprafs.be.

NOTRE « VISITE CULTURELLE » DU 2 JUILLET 2025 – COMPTE RENDU

Mons et son patrimoine remarquable

Sous un soleil éclatant, nous nous sommes retrouvés sur la Grand-Place de Mons, face à l'Office du Tourisme et impatients de découvrir le patrimoine de la capitale culturelle wallonne.

De là, nous nous sommes rendus au **Mundaneum**, utopie documentaire devenue réalité. Cet espace culturel est à la fois un centre d'archives et un espace muséal souvent surnommé « l'internet de papier ». Il s'est installé dans un ancien magasin coopératif de style Art Déco dénommé « L'Indépendance » sous l'impulsion d'Elio DI RUPO.



François SCHUITEN et Benoit PEETERS ont été chargés de la scénographie. Le Répertoire Bibliographique placé sur les murs, le planisphère ornant le plafond et la sphère monumentale de l'espace central constituent encore aujourd'hui l'identité forte de l'institution.

Héritier de l'Office international de bibliographie créé en 1895 par Paul OTLET (1868-1944) et Henri LAFONTAINE², le Mundaneum regroupe des documents sur tous les sujets et sur toutes les époques. L'ambition des deux juristes belges et utopistes était de compiler l'ensemble des connaissances du monde et de les classer selon le système de la Classification Décimale Universelle (CDU)

qu'ils avaient imaginé. Cet espace muséal possède une collection d'affiches, de cartes postales, de journaux (100 000 titres) ainsi qu'un fonds d'archives sur le féminisme, l'anarchie et la paix.

Après cette incursion dans le monde de l'utopie, nous avons visité la **maison LOSSEAU**, joyau de l'Art Nouveau à Mons. Construite au XVIII^e siècle, la maison fut entièrement rénovée entre 1900 et 1913 par l'architecte Paul SAINTENOY, à la demande de Léon LOSSEAU (1869-1949), avocat, bibliophile, numismate et mécène.

Elle est célèbre pour ses décorations raffinées : chaque pièce est décorée autour d'un thème floral (roses, orchidées, fuchsias). On peut épingler notamment une mosaïque murale dans le grand salon

² Henri LAFONTAINE (1854-1943) obtiendra le prix Nobel de la paix en 1913 pour son engagement en faveur de la coopération internationale et du règlement pacifique des conflits.

représentant Thuin, des mosaïques de sol, une verrière en bois surplombant le salon, des colonnettes en fonte décorées, des lambris et mobilier en bois précieux ornés de bronze, des staffs et pochoirs rehaussés d'or, des vitraux et pâtes de verre aux nuances multicolores. Ce décor merveilleux fut réalisé par des ateliers d'artistes de renom comme Raphaël EVALDRE, Henri PELSENEER, Émile GALLE, DAUM, ou encore Amalric WALTER.



C'est la première maison privée de Mons équipée de l'électricité, d'un chauffage central et d'un ascenseur. Actuellement, outre le pôle muséal, la maison abrite un Centre de littérature hainuyère en charge de la gestion du Fonds Losseau.³

Il fut bientôt temps de se restaurer dans le **restaurant « Le Carillon »** situé sur la Grand-Place de Mons où nous avons dégusté un menu composé de spécialités montoises : Duo de croquettes – Côtelette à l'berdouille – Pagnon borain.



Après avoir repris des forces, nous sommes montés dans le parc de l'ancien château des comtes de Hainaut dont il ne subsiste qu'un bâtiment abritant la chapelle Saint-Calixte pour nous diriger vers le **beffroi**. Dès notre arrivée, nous avons été frappés par son élégance baroque : une tour de 87 mètres, construite de 1662 à 1669, coiffée d'un bulbe doré et dominant fièrement la ville.

Heureusement, nous avons pu emprunter l'ascenseur qui nous a permis de découvrir les différents étages comprenant des espaces d'exposition interactifs sur l'histoire du beffroi, son rôle dans les villes médiévales, l'architecture baroque, les horloges et les carillons.

Arrivés au sommet, nous avons profité d'une vue spectaculaire à 360° sur Mons et ses environs qui n'eurent plus de secrets pour nous vu la présence de nombreux panneaux explicatifs.

La visite du beffroi clôtura cette magnifique journée quelque peu éprouvante vu la chaleur mais combien intéressante sur les plans culturels et artistiques.

Merci à Rita MIDAVAIN pour l'organisation de cette magnifique activité.

Pierre ERCOLINI – Président

Photos : Hugo SEVERS

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Conçu comme un instrument de la paix par la connaissance, le **Mundaneum** fut initialement imaginé comme un centre de documentation universel. Durant la 1^{re} moitié du 20^e siècle, il devint le foyer de nombreuses initiatives humanistes internationales, toutes tournées vers la diffusion du savoir et l'idéal de fraternité entre les peuples.
- À partir de 1920, le Mundaneum occupa une aile d'un bâtiment du parc du Cinquantenaire. Ses collections y étaient présentées dans un esprit proche des expositions universelles.
- Un projet plus ambitieux vit le jour par la suite : celui d'une Cité mondiale, dont les esquisses et les maquettes furent confiées à Le CORBUSIER. Cette cité devait devenir un centre international réunissant les principales institutions du savoir humain – bibliothèques, musées, universités – dans un même espace dédié à l'intellect et à la culture. Cependant, ce projet ne vit jamais le jour. Porteur d'un idéal trop utopique, le Mundaneum se heurta rapidement aux limites imposées par les avancées technologiques de son époque, qui dépassaient les moyens disponibles pour réaliser une telle entreprise.
- En 1941, les collections du Mundaneum furent transférées dans une aile de l'Institut d'Anatomie du parc Léopold à Etterbeek ce qui marqua progressivement la fin de cette aventure. En 1972, elles se retrouvèrent dans un bâtiment sis chaussée de Louvain et finirent, presque à l'abandon, dans un parking sous la Place Rogier à Bruxelles. En 1984, la Communauté française devint propriétaire des collections et décida de les installer à Mons.

³ Ce fonds est composé notamment de plus de 10 000 médailles d'artistes réputés, de milliers de livres essentiellement juridiques, de dizaines de plans d'architectes, de 2 500 dossiers personnels et de près de 800 plaques photographiques prises entre 1899 et 1903.



« L'ÉCOLE DE LA VIE MARCEL FISENNE »



Un membre de l'APRAFS, Marcel FISENNE⁴ a rejoint le cercle très fermé des bourgmestres ayant donné leur nom à un établissement scolaire tels Maurice DESTENAY, Charles BULS, Adolphe MAX ou Émile BOCKSTAEL.

Ce n'est pas un hasard s'il a bénéficié de cette reconnaissance de son vivant au vu de son engagement pédagogique innovant au sein de l'École fondamentale autonome de la Communauté française de Falisolles, devenue « École de la Vie Marcel Fisenne » suite à la décision prise le 28 mars 2024 par Wallonie-Bruxelles Enseignement.

Reportons-nous à la fin des années septante. Le 10 mai 1979, Marcel FISENNE est désigné en tant que directeur faisant fonction à l'École fondamentale autonome de Falisolles où il est nommé à titre définitif le 1^{er} août 1981.

Adeptes des pédagogies innovantes, Marcel FISENNE et son équipe vont créer le concept d'École de la Vie au sein de son établissement scolaire.

La préface de son livre d'or, cadeau des enseignants lors de sa nomination, est annonciatrice d'une mobilisation de son équipe pour le devenir d'une école en croissance : *« La coutume veut qu'un grand livre soit préfacé d'autant plus qu'on le qualifie d'or. C'est pourquoi votre équipe s'est permis d'y apposer sa petite griffe tout en espérant qu'il devienne un bestseller d'une école qui ne cesse de grandir et à qui les pages qui suivent, promettent certainement un avenir doré ».*

Adeptes d'une pédagogie du projet en lien avec la psychologie de l'enfant, Marcel FISENNE s'est inspiré des grands pédagogues pour développer son projet pédagogique :

- « Il faut couvrir les enfants de tendresse » (ERASME)
- « Le meilleur moyen de comprendre, c'est de faire » (KANT)
- « Learning by doing » (DEWEY)
- « Il faut enseigner le moins possible, mais faire trouver le plus possible » (SPENCER).

Tout ceci conduit à l'émergence d'un enseignement par la vie, pour la vie, par une pédagogie du projet. Cela passe par le savoir, le savoir-faire, le savoir-être et le savoir-devenir. Pour atteindre

⁴ Marcel FISENNE a succédé à Jean POULAIN en tant que bourgmestre de Sambreville de 2000 à 2006.

ces objectifs, les instituteurs doivent diversifier les activités scolaires, favoriser la transversalité des branches et initier plus concrètement les élèves, à l'école et hors de l'école, aux réalités vécues. Les enfants peuvent bénéficier d'une classe d'adaptation, d'activités sportives dont la natation, d'une expérience du tiers-temps pédagogique (classes d'Ardenne ou classes de forêt), d'un repas complet (45 francs en 1983), d'une salle de repos avec puéricultrice (maternel), d'une coopérative (fournitures scolaires et matériel didactique), d'une association de parents, ...

À l'École de la vie, Y GRANDIR, C'EST S'ÉPANOUIR ...

L'originalité de son projet pédagogique a conduit l'École de la Vie à accueillir des étudiants de différentes écoles normales, des inspecteurs, des chercheurs de l'Université de Liège et de l'Université Libre de Bruxelles ou encore des délégations étrangères (Malte, Dakar) de l'UNESCO et du Conseil de l'Europe.

En guise de conclusion, je citerai cette pensée de Marcel FISENNE « **Voir des enfants heureux, vivre en parfaite harmonie avec leur milieu de vie est mon souhait le plus cher** ».

Pierre ERCOLINI,
Président

Marcel FISENNE, un homme engagé

Au niveau communal, Marcel FISENNE fut le père fondateur de la maison de la Laïcité du Val de Sambre, inaugurée en 1982 et le premier bourgmestre à célébrer un mariage laïque à Sambreville en 1980.

Il occupa les fonctions de secrétaire au sein du conseil d'administration de l'hôpital d'Auvelais.

Son esprit épicurien le poussa à œuvrer à la création du jumelage de sa commune avec Nuits-Saint-Georges et à devenir un membre actif de la confrérie de l'Auveloise.

Au niveau national, il fut également attaché de Cabinet auprès du Vice-Premier Ministre Léon HUREZ et du Ministre de l'Éducation nationale Yvan YLIEFF ainsi que sénateur suppléant. Il devint citoyen d'honneur de Sambreville le 30 août 2024.



JEUX-CONCOURS

Le jeu concours... et son grand vainqueur

Cendrillon - un conte aux multiples versions

Après des heures de discussions sur les suites possibles et un règlement aussi long qu'un roman, nous attendions une foule de participants, vibrants d'enthousiasme et prêts à tout pour décrocher le gros lot.

Résultat ? Suspense insoutenable ... il n'y a eu qu'un seul participant. Oui, UN.

Pas deux, pas dix, pas une horde en délire. Juste un homme courageux, qui a cru en son destin et a écrit, ce que personne d'autre n'a osé.

L'avantage, c'est que le dépouillement a été rapide : pas besoin de jury, de tirage au sort compliqué, ni même de refaire la règle de trois. Le participant ... a gagné. Évidemment.

Alors, félicitations à lui (et merci, du fond du cœur, d'avoir sauvé notre concours du néant intersidéral). Quant aux autres, ils auront toujours ce doux regret : "j'aurais dû participer, c'était vraiment l'occasion de gagner..."

Le Conseil d'administration



Pour contribuer : BE73 0000 0000 6060

LES TIC ... MOI JE N'Y COMPRENDS RIEN !

ATTENDS, J'ESSAYE DE T'EXPLIQUER 😊

Et les arnaques ? On en parle ?

Après vous avoir expliqué ce que sont les spams et les fishings, parlons aujourd'hui de vishing et de l'arnaque la plus célèbre en ce moment : itsme !



1. Vishing ? Que se cache-t-il derrière cet anglicisme ?

Le *vishing* (contraction de *voice* et *phishing*) est une technique d'hameçonnage qui utilise des appels téléphoniques. Les cybercriminels créent délibérément des conditions visant à pousser des victimes peu méfiantes à céder volontairement de précieuses informations personnelles, telles que leur nom, prénom, adresse, numéros de téléphone et numéro de carte de crédit. Et ils sont doués, ces cybercriminels !

2. Quelques exemples

♦ L'écran de l'ordinateur ...

Votre écran vous signale que votre ordinateur a un grave problème et vous propose, bien évidemment, un numéro de téléphone à contacter pour vous aider à le résoudre. Vous pourriez même croire que vous allez arriver chez Microsoft ! La personne au bout de fil est vraiment très serviable ... votre sauveur ! Évidemment, le service ne sera pas totalement gratuit, mais pas de crainte, c'est une toute petite somme ... et paf ... vous êtes dans l'engrenage ! Vous donnez vos numéros de carte et votre compte en banque sera rapidement débité !

♦ L'appel de « votre banque » ...

Votre correspondant vous informe travailler pour votre banque et vous annonce avoir constaté des transactions bizarres sur votre compte. Un montant important (ou la totalité) a été transféré de votre compte épargne vers votre compte courant et il voit que ce n'est pas vous qui avez fait ça. Il vous annonce que les fraudeurs se préparent pour vider votre compte, avec suffisamment de détails pour vous mettre en confiance. Par exemple, en vous rappelant que vous devez bien savoir que l'on ne peut pas virer de l'argent directement de votre compte épargne vers un autre compte, il faut passer par votre compte courant et c'est ce qu'ils ont fait ! Et l'arnaque débute : il vous recommande de transférer de l'argent vers un nouveau compte sécurisé, créé juste pour vous. Et vous précise qu'il faut juste que vous vous connectiez sur votre compte pour que vous puissiez vérifier vous-même que l'argent de votre compte épargne est bien sur votre compte courant. Avec votre carte bancaire et votre lecteur de carte bien évidemment !

♦ La carte de crédit utilisée en (un pays lointain) ...

Quelqu'un essaie d'utiliser votre carte de crédit, vite, il faut la bloquer !! Ce mot « vite » est une alerte rouge !!!! Raccrochez !

♦ Card Stop et PayPal ...

Une messagerie automatique qui se présente comme Card Stop ou PayPal annonce qu'un paiement important est sur le point d'être effectué. Si vous ne souhaitez pas l'autoriser, vous devez appuyer sur la touche 1. Vous êtes alors redirigé vers de faux employés qui s'expriment correctement et sont très convaincants. Derrière le combiné, les vrais fraudeurs tentent par tous les moyens (téléchargement d'un logiciel, demande de modification de mot de passe, code de vérification, ...) d'obtenir de votre part vos informations personnelles telles que votre nom, votre date de naissance ... avec comme objectif final de vous soutirer de l'argent.

3. L'arnaque la plus répandue actuellement : itsme

itsme® est une application mobile belge gratuite qui vous permet **de vous identifier de manière sécurisée** sur des plateformes en ligne, comme les services gouvernementaux, les banques ou les assurances, sans avoir besoin de multiples mots de passe ou d'un lecteur de carte. Elle permet de créer des



comptes, de confirmer des transactions et de signer numériquement des documents en utilisant votre smartphone.

♦ *Comment s'inscrire ?*

Téléchargez l'application : itsme® sur votre smartphone, créez votre compte en vous inscrivant via une première plateforme partenaire (comme votre banque ou un service gouvernemental) puis utilisez votre code itsme® à 5 chiffres ou votre empreinte digitale ou la reconnaissance faciale pour vous connecter aux services qui l'acceptent.

♦ *Pourquoi utiliser itsme® ?*

Parce que l'application remplace tous vos mots de passe par une seule connexion sécurisée. Parce que vous prouvez votre identité en ligne de manière fiable auprès de services publics et privés. Parce que vous pouvez confirmer des paiements et signer des documents électroniquement.

♦ *Pour qui ?*

Pour tous les citoyens belges âgés d'au moins 18 ans qui utilisent un smartphone avec un opérateur de télécommunication belge.

♦ *L'arnaque (très proche de celle utilisée pour les comptes bancaires)*

Comme pour PayPal ou Card Stop, les fraudeurs envoient de faux e-mails, SMS et se font passer pour des employés d'itsme®. Ils utilisent le nom et le logo d'itsme® de façon très convaincante, tant et si bien qu'il est parfois difficile de distinguer le vrai du faux.

Vous recevez un appel ou un message évoquant une situation urgente : une transaction suspecte, un remboursement ou une action à valider rapidement. On vous demande alors d'utiliser l'application itsme® pour « sécuriser votre compte » ou « bloquer une opération ». En réalité, vous confirmez à votre insu une opération lancée par le fraudeur, souvent un virement.

♦ *Conseils d'une banque pour vous protéger :*

Ne validez jamais une demande dans itsme® **que vous n'avez pas vous-même initiée.**

Prenez le temps de lire attentivement l'écran de confirmation dans itsme® : vérifiez l'origine de la demande, l'action et les montants.

Soyez méfiant(e) face aux messages ou appels alarmants qui vous mettent sous pression.

4. Conclusion

Vous pensez être victime d'une fraude ?

- Si vous avez perdu de l'argent ou si vous êtes victime d'une extorsion, **Safeonweb** vous conseille de faire une déclaration auprès de la police locale de votre lieu de résidence.
- Appelez immédiatement votre banque et/ou Card Stop au **078 170 170** si vous avez transmis des informations bancaires, si de l'argent disparaît de votre compte bancaire ou si vous avez transféré de l'argent à un fraudeur. Attention, le numéro a été changé ! 
- Vous pouvez transmettre les mails frauduleux ou une capture d'écran en cas de SMS à suspect@safeonweb.be.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous envoyer un mail à info@aprafs.be.

Rita MIDAVINE — Administratrice

Sources : <https://safeonweb.be/fr/actualite/prudence-face-aux-mails-semblant-provenir-de-itsme> – Google – <https://www.itsme-id.com/fr-BE> – Le Vif – RTL – Banque Crelan



Depuis plus de 60 ans, CAP48 rassemble générosité et soutien au profit du handicap, ainsi que de l'insertion des jeunes en difficulté.

Faites un don au BE35 0000 0000 3737 (attestation fiscale dès 40 €)

Les dons permettent de financer les projets d'associations, la recherche médicale sur l'autisme, l'accessibilité dans les écoles et certains athlètes paralympiques.

SUIS-JE EN RÈGLE DE COTISATION ? ?

Au 15 septembre 2025, 79 des membres ayant acquitté leur cotisation pour 2024 n'avaient toujours pas payé celle de 2025. Peut-être êtes-vous l'un d'eux ...

Pour le vérifier, c'est fort simple : voyez sur l'étiquette de votre Bulletin si le chiffre mentionné entre crochets après votre numéro de membre est bien **[1]** ...

Si c'est le cas, parfait et merci à vous, vous êtes en ordre.

Si pas merci vous êtes en retard d'une ou plusieurs années ... Pour rappel :

N°	2025	2024	2023	N°	2025	2024	2023
1	Ok	Ok	Ok	5	Impayée	Ok	Ok
2	Ok	Impayée	Ok	6	Impayée	Ok	Impayée
3	Ok	Ok	Impayée	7	Impayée	Impayée	Ok
4	Ok	Impayée	Impayée	8	Impayée	Impayée	Impayée

Merci de créditer le compte **BE61 0689 4782 4817** d'un montant minimal de 10 € / année impayée.

PETITES ANNONCES

Locations :

- **Bredene** : caravane 4 personnes au « Camping 17 Duinzicht » (Rozenlaan 23). Camping animé en été.
Loc. week-end, semaine, quinzaine. Possibilité d'autres arrangements **Infos** : 0498/68 43 07
- **Coxyde** : appartement une chambre, vue sur mer, 50 m de la digue, semaine, quinzaine, mois, toute période, non fumeur – Idéal pour deux personnes. **Infos** : 065/66 03 05 et 0496/63 64 17
- **Gouvy (Vielsalm)** : gîte 7 chambres, 20 couchages – Piscine intérieure – Toutes saisons **Infos** : 0478/16 14 96
- **La Panne** : appartement rez-de-ch. 4 à 6 personnes – Vuurtorenstraat, 6. À 50m de la digue 2 ch., living avec divan-lit, cuisine équipée, sdb avec WC. Loc. w-e, semaine, quinzaine, mois ou année. **GSM** : 0478/27 98 94
- **Middelkerke** : studio moderne tout confort, 4 personnes, 1^{er} étage dans résidence située sur la digue.
Loc. week-end, semaine, quinzaine, mois. **Infos** : 0475/41 11 55
- **St-Idesbald** : villa tout confort - 2 ch. - 500 m de la plage - semaine - quinzaine - mois - non fumeur – chien admis – Cabine de plage en saison. **GSM** : 0486/83 71 58 – arbavst@gmail.com
- **Westende** : appartement 2 ch. (6 couchages) situé Priorijlaan (place du tennis central), à ± 50 m de la digue.
Exposition plein sud, large vue sur mer, terrasse. **Infos et photos** au 0475/79 60 81
- **Espagne – Costa Brava** : San Antoni de Calonge. Splendide villa tt confort – 4 ch. (10 couchages) – 2 sdb – Gde piscine – Terrain de pétanque – Vélos – Parking et jardin clôturés. **GSM** : 0475/41 11 55
- **Espagne – Costa Brava** : Calonge (près de Palamos et Playa de Aro). Villa tt confort – 3 ch – 2 sdb – garage, piscine, endroit très calme, vue imprenable s/mer – TV avec chaînes françaises. **Tél.** : 068/44 98 01
- **France – Hautes Alpes** : Vars « Forêt blanche », le plus grand domaine skiable des Alpes du Sud. Dans chalet privé, à 1.850 m, 3 appartements tout confort de 1 à 3 ch. (de 4 à 9 couchages), disponibles hors vacances scolaires belges d'hiver. Grandes terrasses, parking privé, ensoleillement exceptionnel. **Infos et photos** : 0475/79 60 81
- **France – Isère – Alpes du Nord** : Collet d'Allevard (entre Chambéry et Grenoble), station de ski. Studio-cabine 4 pers. situé à 1500 m d'altitude, à côté des remontées mécaniques et à 15 minutes d'un centre thermal. 200 €/semaine hors vacances scolaires d'hiver (belges et françaises). **GSM** : 0478/73 97 44
- **France – Languedoc-Roussillon** : presqu'île de la Coudalère (Le Barcarès) à 25 km de Perpignan. Dans domaine gardé, avec piscine à 50 m. Appartement rez-de-ch. plein sud, au bord d'une petite plage. Deux ch. (l'une à lit double, l'autre 2 lits superposés). Une ch. cabine avec 2 lits d'une personne. Living avec divan-lit 2 pers. Cuisine avec taques électriques, micro-ondes, lave-vaisselle, frigo/surgélateur, percolateur. Lave-linge dans la sdb. Gde terrasse à moitié couverte et clôturée avec meubles jardin. Loc. semaine, quinzaine, mois. **GSM** : 0475/44 81 15

À donner :

- **Les albums suivants ...**
 - ♦ Artis, Historia, Soubry, Côte d'Or et Géographie Tintin **Contact** : D. MORHET – 04/367 67 16 (Chênée-Liège).

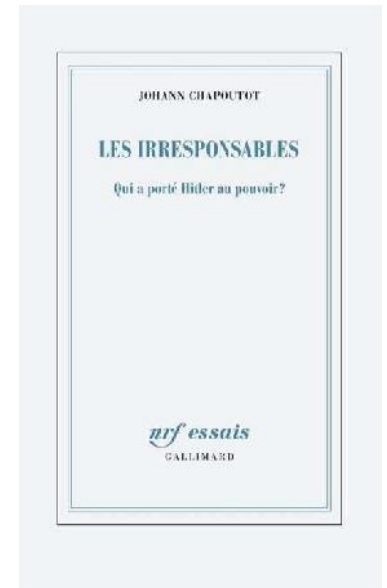
Pour (ré)insérer gratuitement une petite annonce durant l'année 2025 ...

adrezsez votre demande à Guy SEVERS guy.severs@gmail.com (ou rue de Huleu, 53 à 1460 Ittre)

Les Irresponsables – Qui a porté HITLER au pouvoir ?

Johann CHAPOUTOT

Éd. « Gallimard » – Paris – 06/02/2025 – 304 pages – 21 € (14,99 € en v. numérique)



Résumé

Un consortium libéral-autoritaire, tissé de solidarités d'affaires, de partis conservateurs, nationalistes et libéraux, de médias réactionnaires et d'élites traditionnelles, perd tout soutien populaire : au fil des élections, il passe de presque 50 % à moins de 10 % des voix et se demande comment garder le pouvoir sans majorité, sans parlement, voire sans démocratie.

Cet extrême centre se pense destiné à gouverner par nature : sa politique est la meilleure et portera bientôt ses fruits ...

Quand les forces de répression avertissent qu'elles ne pourront faire face à un soulèvement généralisé, le pouvoir, qui ne repose sur aucune base électorale, décide de faire alliance avec l'extrême droite, avec laquelle il partage, au fond, à peu près tout, et de l'installer au sommet.

Cette histoire se déroule en Allemagne, entre mars 1930 et janvier 1933.

Elle repose sur une lecture des archives politiques, des journaux intimes, correspondances, discours, articles de presse et Mémoires des acteurs et témoins majeurs.

Elle révèle non pas la progression irrésistible de la marée brune, mais une stratégie pour capter son énergie au profit d'un libéralisme autoritaire, imbu de lui-même, dilettante et, in fine, parfaitement irresponsable.

Le livre

♦ L'extrême centre : les irresponsables qui amènent l'extrême droite au pouvoir !

Selon l'historien qu'est l'auteur « (...) cet extrême centre dérive toujours vers l'extrême droite, on l'a vu en Italie en 1922, ce sont les libéraux qui ont mis MUSSOLINI au pouvoir ».

Idem en Allemagne dix ans plus tard : « (...) ce sont les libéraux autoritaires qui ont mis des nazis agonisants au pouvoir. Et j'observe dans nos démocraties contemporaines, cette collusion, ces affinités électives du point de vue idéologique et tactique, entre un extrême centre volontiers darwinisme social, très méprisant à l'égard des gueux et des pauvres, très dubitatifs à l'égard de l'État social, à démocratie sociale et en collusion avec l'extrême droite ».

♦ La république de Weimar, un régime autoritaire dirigé par des médiocres

Durant l'entre-deux-guerres, le gouvernement de l'Allemagne devient « un gouvernement ultra-personnel, un gouvernement présidentieliste », comme « ce que, hélas, on connaît en France depuis 1958 ». L'entourage du président VON HINDENBURG est, selon l'auteur, composé de médiocres « puisque dans un gouvernement princier et monarchique, ne restent auprès du prince que ceux qui peuvent supporter ses caprices et ses sautes d'humeur (...) des gens qui n'ont ni colonne vertébrale, ni idée, ni honneur, et qui ne sont pas des conseillers en réalité, qui sont ce qu'on appelle en anglais des yes men »

♦ La presse, un acteur primordial de la nazification de l'Allemagne

Malgré l'humiliation infligée aux Allemands par le traité de Versailles, les sondages de l'époque montrent que leurs valeurs, comme celles « des populations européennes d'aujourd'hui qu'on dit extrême droitisées, sont d'ouverture, de tolérance, de paix, de partage ... Les valeurs de haine, de guerre, d'écrasement d'autrui et d'injustice sociale sont assez peu répandues ».

Dès lors, « pour préparer le terrain aux nazis, il a fallu nazifier la population et ça a fait l'objet effectivement d'un bombardement en nappe de la part d'une presse d'extrême droite contrôlée par un milliardaire (...) Par son système de contrôle de la presse, Alfred HUGENBERG arrive à dominer et à contrôler 1 600 titres de la presse allemande, c'est-à-dire plus d'un tiers ... ce qui

est absolument gigantesque et ce qui le fait comparer évidemment avec des magnats milliardaires d'extrême droite contemporains qui veulent une domination des médias ».

HUGENBERG est explicitement engagé dans ce que Johann CHAPOUTOT appelle **une inculture civique** : « (...) une manière de présenter l'actualité sous le jour du fait divers, qui vise au sensationnalisme, à l'émotion, sans aucune mise en contexte, sans évidemment aucun acquis des sciences sociales qui étaient très vives à l'époque et qui permettait de relativiser ou de mettre en contexte ... ». Il y voit une volonté de promouvoir l'émotion plutôt que la raison, l'insulte plutôt que le dialogue : « Bref, il y avait une espèce de fumet de guerre civile dans cette presse qui visait à la fracturation de la société allemande ».

L'auteur

Johann CHAPOUTOT, né le à Martigues (Bouches-du-Rhône – France), le 30 juillet 1978, est un historien, spécialiste d'histoire contemporaine, des fascismes et du nazisme et de l'Allemagne.

Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris en 2002 (Sciences Po), Docteur en histoire de l'Université de Paris 1 en 2006, il enseigne actuellement l'histoire contemporaine à la Sorbonne.

Publications : « *Le National-socialisme et l'Antiquité* », qui est sa thèse de doctorat, publiée aux PUF en 2008, « *La Loi du sang : penser et agir en nazi* » [2014, Gallimard], « *Libres d'obéir* » [2020, NRF].



Alain VAN STYVENDAEL – Administrateur

Sources : RTBF, « Un Jour dans l'Histoire » [1/7/25], Wikipédia et Gallimard

LE COIN DU POÈTE

À mon fils, avec tout mon amour

Probablement extrait de « To My Son with Love »

1^{re} éd. 1988 – Blue Mountain Arts – Illustrations Stephen SCHUTZ

Une mère essaie de donner à son fils une compréhension de ce qu'il y a d'important dans l'existence pour rendre sa vie aussi heureuse et satisfaisante que possible ...

Une mère essaie d'apprendre à son fils ...

- à être bon et généreux envers autrui,
- à être constamment honnête et franc,
- à être juste, en traitant de la même façon les hommes et les femmes,
- à respecter ses aînés et à s'instruire auprès d'eux,
- à bien se connaître lui-même,
- à comprendre ses points forts et ses faiblesses,
- à accepter les critiques et à profiter de ses erreurs,
- à s'intéresser à beaucoup de choses,
- à poursuivre de nombreux objectifs,
- à travailler dur pour les atteindre.

Une mère essaie d'apprendre à son fils ...

- à avoir de bonnes convictions,
- à écouter son intelligence,
- à rire et à profiter de la vie,
- à apprécier la beauté de la nature,
- à toujours exprimer ce qu'il ressent ouvertement et honnêtement,
- à se rendre compte que l'amour est la meilleure émotion qu'on puisse ressentir,
- à estimer la famille en tant que base de toute stabilité.

Si je t'ai donné une compréhension de la plupart de ces choses, j'ai alors réussi en tant que mère à accomplir ce que je voulais en t'élevant.

Si certaines de ces choses ont été ignorées pendant que nous étions tous si occupés, j'ai l'impression que tu les connais quand même et, comme je suis ta mère, si fière de toi, je continuerai toujours à t'aimer et à supporter tout ce que tu es, tout ce que tu fais.

Je suis toujours là pour toi, mon fils.

Je t'aime.

Suzan POLIS SCHUTZ

Née le 23 mai 1944

à Peekskill,

État de New York,

États-Unis



Texte transmis par notre ancien Président, Claude VAN MALDER, qui vous en souhaite bonne lecture, tout en vous invitant à juger de sa pertinence.

IN MEMORIAM

- On nous apprend qu'est décédée le 28 juin 2023 à Haccourt **Maryse ANTOINE**. Elle était née à Haccourt le 23 février 1935. Ses funérailles, suivies de l'inhumation au cimetière de Haccourt, ont été célébrées le 3 juillet 2023.
- Le 24 décembre 2024, est décédé à Tournai **José PONDEVILLE**, instituteur honoraire. Ses funérailles religieuses, suivies de la crémation, ont été célébrées en l'église Saint-Aubert à Mont-Saint-Aubert.
- Le 30 mai 2025, est décédée **Anny HOLOGNE**, surveillante-éducatrice d'internat à l'ACP de Philippeville. Elle était née à Couvin le 7 mars 1936. Les funérailles et la crémation se sont déroulées dans le respect de ses convictions philosophiques dans la plus stricte intimité familiale.
- Le 31 mai 2025, est décédé à Beaumont **Raymond DUFRASNE**, professeur de mathématiques et conseiller provincial en retraite. Il était né à Quaregnon le 11 juillet 1935. Les funérailles religieuses, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille ont été célébrées en l'église Saint-Servais à Beaumont le 5 juin 2025.
- Le 14 juin 2025, est décédé à Anderlecht **Éphraïm BRAUNSTEIN**, professeur honoraire de langue maternelle et de morale laïque à l'Athénée Royal de Nivelles. Il était né à Ixelles le 06 avril 1932.
- Le 18 juin 2025 est décédée **Marianne HULIN**, professeure honoraire de chimie à l'A.R. de Chênée. Elle était née le 8 avril 1928. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Robermont (Liège) le 23 juin 2025.
- Le 5 juillet 2025, est décédée à Nivelles **Jacqueline PONELLE**, épouse de Michel TABURIAUX, professeur des écoles au Lycée français « Jean Monnet » de Bruxelles. Elle était née à Massay (Cher – France) le 21 décembre 1936. Ses funérailles, suivies de la crémation et du dépôt de l'urne au cimetière de Nivelles, ont été célébrées le 10 juillet 2025.
- Le 6 juillet 2025, est décédé **Léon COLOT**, professeur de mathématiques et inspecteur honoraire de l'Enseignement de l'État et de la Communauté française. Il était né à Namur le 2 décembre 1934. Ses funérailles, suivies de l'inhumation au cimetière de Winenne ont eu lieu le 10 juillet 2025.
- Le 11 juillet 2025, est décédé à Gand **Daniel VANDEPUTTE**, ancien administrateur de l'A.P.R.A.F.S. et compagnon de Brigitte VÈCHE. Il était administrateur honoraire à l'École d'enseignement spécialisé de la C. F. de Frasnes-lez-Anvaing. Il était né à Flobecq le 29 octobre 1938. Ses funérailles, suivies de la crémation, ont eu lieu le 18 juillet 2025 au crématorium « Les blancs arbres » d'Hacquegnies.

Les membres du Conseil d'administration de l'Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire prennent part au deuil des familles des disparus et présentent aux membres de celles-ci leurs sincères condoléances.

Si vous avez connaissance du décès d'un ancien membre du personnel de l'administration, des services et établissements de l'État en Communauté française et en Communauté germanophone, adressez à **Michel TABURIAUX**, rue Al'Gaille, 3 à 1400 Nivelles – tabumi@skynet.be – 067/21 46 09, les renseignements concernant la personne décédée (nom, prénom, ancienne fonction, âge, date du décès, lieu des funérailles, ...)

BULLETIN D'INSCRIPTION

WATERLOO

17 OCTOBRE 2025

À renvoyer dans les meilleurs délais et au plus tard le 10 octobre à Pierre ERCOLINI, Av. du Monde, 63 à 1400 Nivelles ou à télécharger sur www.aprafs.be et à renvoyer à pierre.ercolini@gmail.com.

Nom et prénom :

Adresse :

☎ : GSM : 📠 :

Je participerai à l'activité et serai accompagné.e de :

..... [nom(s) et prénom(s)]

Je verse **pour le 30/09/25** x 80 € + ... x 8 € (non membres ni conjoints), soit € sur le compte BE61 0689 4782 4817 de l'APRAFS, rue Fief de Rognon, 13 à 1400 Nivelles, en mentionnant le **code 251017 d'identification** de cette activité, ainsi que le(s) nom(s) du(des) participant(s).

Tout désistement doit être signalé à Pierre ERCOLINI (0460 / 94 20 08) avant le 10/10/25. Aucun remboursement ne pourra être effectué après cette date eu égard à nos engagements.

Date :

Signature :

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE LA RETRAITE ACTIVE, FRATERNELLE ET SOLIDAIRE – A.S.B.L.

Siège social : Rue Fief de Rognon, 13 à 1400 Nivelles – **N° d'entreprise** : 449218876 – **R.P.M.** : Nivelles

Site Internet : www.aprafs.be

Membre fondateur

M. Yvon GÉRARD

Anciens Présidents

MM. R. DUBOIS, V. CARLIER, Cl. Van MALDER et R. GAINAGE

BUREAU DE L'APRAFS

Président

M. Pierre ERCOLINI (067 / 21 61 16 – pierre.ercolini@skynet.be)

Vice-Président

M. Guy SEVERS (067 / 85 69 38 – guy.severs@gmail.com)

Secrétaire

M. Edmond DEBOUNY (087 / 33 83 17 – edmond.debouny@skynet.be)

Secrétaire-adjoint

M. Guy SEVERS (067 / 85 69 38 – guy.severs@gmail.com)

Trésorier

M. Jean-Claude MATTHYS (02 / 687 93 65 – jeanclaudio.matthys@skynet.be)

Trésorier-adjoint

M. Guy SEVERS (067 / 85 69 38 – guy.severs@gmail.com)

N.B. : Responsable de l'expédition du « Bulletin des Retraités » : **Mme Bernadette PLASMAN**

AFFILIATION – RÉAFFILIATION

Si vous désirez vous (ré)affilier à l'Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire, il vous suffit de verser le montant de la cotisation annuelle, soit pour 2026 ...

- **15 € minimum** pour les membres effectifs et adhérents (10 € jusqu'en 2025),
- **30 € minimum** pour les membres sympathisants et d'honneur (20 € pour 2025) ...

➤ sur le compte **BE61 0689 4782 4817** de l'APRAFS à 1400 Nivelles.

Le « Bulletin des Retraités » vous sera adressé trimestriellement.

Nos **nouveaux affiliés** reçoivent en outre une **carte « Lunch Garden »** (réduction de 10 % dans les restaurants de la chaîne), réservée à nos membres en ordre de cotisation.

DEMANDE D'INFOS POUR NOTRE FICHIER : vos GSM et courriel

Certaines informations ne peuvent attendre le Bulletin suivant pour être communiquées. Nous les adressons alors aux membres dont nous connaissons une adresse courrielle.

Par ailleurs, nous recevons régulièrement en retour des Bulletins non distribués sans que la raison n'en soit plus précisée en raison du RGPD. Nous souhaitons dans un tel cas pouvoir vous contacter téléphoniquement (ou par courriel) ...

Merci donc de communiquer un numéro de GSM, ou/et de téléphone, ou/et une adresse courrielle à guy.severs@gmail.com ou rue de Huleu, 53 à 1460 Ittre.

INSERTIONS PUBLICITAIRES – TARIFICATION

Noir	Couleurs	Page		1/2 page		1/3 page		1/4 page	
Page intérieure		50 €	75 €	30 €	50 €	25 €	40 €	20 €	35 €
4° de couverture		60 €	95 €	40 €	65 €				
Réduction : 4° publication à 1/3 du prix (arrondi à la dizaine ou demi-dizaine inférieure).									

Nous utilisons, selon les auteurs des articles, tantôt l'orthographe traditionnelle, tantôt l'orthographe rectifiée (voir à ce sujet l'article paru dans le Bulletin n° 140), ainsi que diverses dénominations pour les repas ...

Toute communication ou demande relative à la présente revue peut être adressée à Guy SEVERS, Vice-Président et éditeur responsable : guy.severs@gmail.com.

L'impression du « Bulletin des Retraités » est confiée aux « Ateliers Protégés » de Nivelles.



Théâtre – Humour Les vendredis à 20 h		Centre culturel d'Eupen Rue Neuve, 86	Exploration du Monde Les vendredis à 20 h
03.10 : LE PRÉNOM Théâtre Arlequin – Compagnie royale. Le prénom d'un futur enfant déclenche une avalanche de révélations et de rires !		19.09 : TERRE-NEUVE, au large du Canada.	
	14.11 : Sofia SYKO Sans gêne Je dérange ? Et alors ! Humour.		10.10 : PÉROU, des sommets sacrés à la naissance du monde.
	Cout des places : 8 €		12.12 : PANAMA, mille-un visages.
	Cout des places : 8 €		Cout des places : 6,5 € Abonnement 11 soirées : 55 €

CALENDRIER SCOLAIRE 2025–2026

Rentrée scolaire	lundi 25 août 2025	<i>Communautés flamande et germanophone : lundi 1^{er} septembre</i>
Fête de la Communauté française	samedi 27 septembre 2025	
<u>Vacances d'automne</u> (Toussaint)	du samedi 18 octobre au dimanche 2 novembre 2025	<i>Communautés flamande et germanophone : du samedi 25/10 au dimanche 2/11</i>
Commémoration du 11 novembre.....	mardi 11 novembre 2025	
<u>Vacances d'hiver</u> (Noël – Nouvel-An)	du samedi 20 décembre au dimanche 4 janvier 2026	
<u>Vacances de détente</u> (Carnaval)	du samedi 14 février au dimanche 1 ^{er} mars 2026	<i>Communautés flamande et germanophone : du samedi 14 au dimanche 22/2</i>
Lundi de Pâques	lundi 6 avril 2026	<i>Communautés flamande et germanophone : du samedi 4 au dimanche 19/4</i>
<u>Vacances de printemps</u> (Pâques)	du samedi 25 avril au dimanche 10 mai 2026	<i>Communautés flamande et germanophone : vendredi 1^{er} mai</i>
Congé de l'Ascension	jeudi 14 mai 2026	<i>Communautés flamande et germanophone : jeudi 14 et vendredi 15 mai</i>
Lundi de Pentecôte	lundi 25 mai 2026	
Les vacances d'été débutent le	samedi 4 juillet 2026	<i>Communautés flamande et germanophone : mercredi 1^{er} juillet</i>